

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **74 (1938)**

Heft 33

PDF erstellt am: **26.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

---

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. : *Cours de musique.* — VAUD : *Places au concours.* — *Ceux qui quittent.* — *Nécrologie.* — *Dans les sections : Vevey.* — *Cours de solfège.* — GENÈVE : *Caisse-maladie.* — *Maîtres d'éducation physique.* — NEUCHÂTEL : *Nécrologie.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : Danemark.* — *Ecoles d'études sociales.* — DIVERS : *Revue des idées.* — *Que penser de la graphologie ?*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Ad. F. : *L'opinion d'un savant : Nicola Pende.* — E. D. : *Les mouches.* — Marg. PERRENOUD : *Pour les petits... un peu d'élocution.* — Maurice CHEVAIS : *Notes sur l'enfant et la musique.* — TEXTE LITTÉRAIRE.

---

## PARTIE CORPORATIVE

### S. P. R.

#### COURS DE MUSIQUE

La S. P. R. organise pour les 26 et 27 octobre un cours de musique à Morges. C'est grâce à l'amabilité du Schweizerischer Lehrerverein que nous pouvons préparer cette manifestation. Nos collègues alémaniques ont bien voulu nous céder cette année la subvention fédérale pour le développement de la musique populaire. Nous nous sommes assuré le concours de personnes particulièrement compétentes pour traiter les questions que pose la culture musicale de notre pays.

Un prochain numéro donnera à nos lecteurs le programme détaillé de ce cours, mais que chacun pense déjà à réserver les 26 et 27 octobre pour travailler et chanter avec ses collègues romands.

Comité S. P. R.

### VAUD

#### PLACES AU CONCOURS

Instituteur : *St-Cergue* (30 septembre).

Maîtresse d'enseignement ménager : *Cully* (27 septembre).

Maîtresse semi-enfantine : *Ballaigues* (30 septembre).

Maîtresse de travaux à l'aiguille : *Thierrens* (30 septembre).

#### CEUX QUI QUITTENT

Le mercredi 31 août, au soir, la population du beau village de *Givrins*, réunie dans la Grande Salle communale, prenait congé de Mme *Lequint-Michot*, son institutrice durant 26 années (1912-1938), après un stage de 4 ans à *St-Livres*.

De nombreux discours furent prononcés : par le président de la Commission scolaire ; par d'anciens élèves reconnaissants ; par le syndic, qui offrit, au nom de la Commune et de la population, de superbes cadeaux dédicacés ; par le collègue Rochat, qui se félicita des excellents rapports entretenus avec cette collaboratrice dévouée ; par une des dames de couture, qui rappela les expositions de travaux à l'aiguille des élèves, avec distribution de prix aux méritantes, organisées par l'institutrice.

Tous exprimèrent leur gratitude à Mme Lequint et les souhaits de longue et heureuse retraite furent exprimés, au nom de chacun, par le pasteur de la paroisse.

Soirée réconfortante : les républiques ne sont pas toujours ingrates.

R.

### NÉCROLOGIE

† **Emile Savary.** — Depuis quelque temps la maladie le minait ; au milieu d'août, une triste nouvelle se répandait dans le petit village de Sédeilles : Emile Savary venait de décéder à l'âge de 67 ans.

Breveté en 1891 de l'École normale de Peseux, il fut nommé à Panex la même année ; trois ans plus tard il vint à Sédeilles et y enseigna jusqu'en 1914, date à laquelle il prenait la direction de la classe de Vers-chez-Perrin, dans sa commune d'origine. En 1926 sonnait l'heure de la retraite et notre collègue revenait se fixer à Sédeilles.

Fils d'instituteur et beau-frère de plusieurs collègues, il fut un excellent pédagogue, et se donna avec conscience et fermeté à la tâche qui lui était confiée ; il vouait une attention spéciale aux faibles, aux retardés. Son idéal était de préparer une jeunesse honnête ayant à sa base l'esprit familial. Ardent patriote, bon citoyen il s'intéressa sa vie durant à la « chose publique ». Les sociétés de chant eurent en lui un directeur compétent autant que dévoué. En retraite il se voua à l'apiculture et occupa une place en vue au sein des apiculteurs romands. Un bon serviteur de l'école vaudoise et un bon collègue n'est plus.

Nous disons notre vive sympathie à la famille affligée.

Ch. G.

### DANS LES SECTIONS

**Vevey.** — Le cours de gymnastique pour institutrices recommencera le *vendredi 7 octobre*, à 16 h. 15, au collège de la Veveysse.

### COURS DE SOLFÈGE ET FLUTE DOUCE

Le samedi 25 juin s'est terminé le cours de solfège et flûte douce, donné à Lausanne par M. D. Aeschmann, instituteur à Bex.

Ce cours, réparti sur huit samedis consécutifs, comprenait chaque

fois une leçon-type suivie de discussions, explications et propositions individuelles. L'étude du solfège était l'objet principal, la flûte douce étant au second plan et non indispensable dans nos classes ; mais elle faisait une heureuse diversion, ainsi que les canons dont les leçons étaient entrecoupées. Si l'étude de la flûte est lente au début, elle avance rapidement et ne tarde pas à venir en aide aux enfants, et particulièrement à ceux dont l'oreille n'est pas rigoureusement juste.

Etablies d'après de récentes expériences, ces leçons étaient données à l'aide d'instruments à percussions pour la notion de durée, soit le tambourin pour la ronde, le triangle pour la blanche pointée, le wood-block pour la blanche et le frappé dans les mains pour la noire. Plus tard, des gestes conventionnels remplaceront le matériel, gestes que les enfants arrivent à faire inconsciemment. Après avoir travaillé horizontalement sur le sol, on aborde l'étude du do, supérieur, puis du do inférieur, ensuite du mi, jusqu'à la formation complète de l'octave. L'étude des notes se fait également avec des gestes conventionnels en hauteur, intercalés entre le do supérieur et le do inférieur.

Nous tenons à remercier ici M. Aeschmann, qui s'est dépensé sans compter pour inculquer les premières notions de solfège aux petits élèves de M<sup>lle</sup> Savary, aimable collaboratrice. Un merci également à la Direction du Conservatoire, qui avait mis sa grande salle à la disposition des participants.

Que ceux que cela intéresse se rendent au prochain cours que donnera M. Aeschmann en septembre, cela en vaut la peine.

#### GENÈVE CAISSE-MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS PRIMAIRES GENEVOIS

Messieurs les sociétaires de la Caisse-Maladie, détenteurs de carnets d'achats de la Société coopérative des Pharmacies populaires sont priés d'adresser leur carnet, additionné au 30 juin 1938, au trésorier : M. Edmond Martin, 14, rue Henri Mussard, avant le 15 octobre prochain.

LE COMITÉ.

#### ASSOCIATION GENEVOISE DES MAITRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Comme les autres années, cette association organise un cours de gymnastique et jeux destiné aux institutrices. Ce cours aura lieu à l'école du Bould J. Fazy, les lundis de 16 h. 45 à 17 h. 45, du 3 octobre à Pâques.

La finance est de 10 fr. ; elle donne droit à la carte de membre de l'A. G. M. E. P. et au journal *l'Education physique*.

LE COMITÉ.

NEUCHÂTEL

## NÉCROLOGIE

† **Charles Bourquin.** — Le 2 août dernier, notre collègue Charles Bourquin a été enlevé à l'affection de sa famille et de ses collègues. A la Fête scolaire du Locle, au début de juillet, il était encore à la tête de sa classe. Quelques jours plus tard, il entra à l'hôpital et la maladie, implacable, l'enlevait en trois semaines malgré une intervention chirurgicale.

Charles Bourquin avait fait ses études au Locle ; tout jeune régent, il remplaça une année dans sa ville natale puis fut nommé au Cerneux-Péquignot ; il n'y resta que deux ans. Au printemps 1902, il était placé à la tête de l'école du Crozot qu'il ne devait plus quitter. Bien que l'occasion lui ait été souvent offerte de descendre en ville, Charles Bourquin préféra toujours rester dans sa petite école de quartier. Il avait fait de celle-ci un home accueillant, tant pour les élèves que pour les habitants du hameau et les visiteurs. Sa classe était une grande famille, on y travaillait gaîment, sans contrainte. Et Charles Bourquin, malgré les multiples préoccupations que donne une classe à tous les ordres, suivait l'évolution pédagogique et savait choisir dans toutes les « nouveautés » ce qui convenait le mieux à son enseignement multiple.

Notre collègue participait régulièrement aux séances de notre société ; il fut appelé à la présidence en 1910. Ses avis, qu'il donnait rarement, étaient toujours empreints de modération et de bienveillance. Il comprenait les jeunes et savait les encourager. Nous garderons de lui le meilleur souvenir.

Au cours de la cérémonie qui se déroula le 5 août, au Crématoire de La Chaux-de-Fonds, M. Ch. Bonny, inspecteur des écoles, M. W. Béguin, directeur des Ecoles primaires et M. W. Guyot, président de la Société pédagogique, rendirent un hommage mérité aux qualités de pédagogue de Charles Bourquin, à sa conscience professionnelle et à sa modestie.

A sa famille, nous réitérons l'expression de notre profonde sympathie.

INFORMATIONS

## CHEZ NOS VOISINS.

**Danemark.** — Le 1<sup>er</sup> avril de cette année est entrée en vigueur la nouvelle loi sur l'instruction primaire qui transforme complètement les écoles du Danemark. Dans les villes, l'école primaire comprend dorénavant 4 ans d'école primaire proprement dit (de base) et 4 ans d'école « moyenne » (primaire supérieure). A la campagne cette division doit aussi s'opérer (3 ans d'école de base et 4 ans d'école moyenne) si l'on compte plus de 4 classes dans une localité.

La scolarité dure de 7 à 14 ans (15 ans en ville). Si les parents de plus de 15 enfants de 14 à 15 ans le demandent, et s'ils sont appuyés par la Commission scolaire, une classe complémentaire doit s'ouvrir avec un minimum de 360 heures d'enseignement par an. L'année scolaire commence le 1<sup>er</sup> avril et, au cours de sa scolarité, chaque enfant doit suivre 6480 leçons de 50 minutes chacune. Le nombre des élèves, par classe, ne doit pas dépasser 33 en ville et 35 à la campagne. Pour aucun enfant, la distance du logis à l'école ne doit être de plus de 3,5 km. ; passé cette distance, la commune doit s'occuper du transport de l'enfant à l'école.

Les parents appartenant à l'Eglise d'Etat peuvent s'occuper eux-mêmes de l'enseignement religieux de leurs enfants. Les élèves dont les parents n'appartiennent pas à l'Eglise d'Etat ne sont pas astreints à cet enseignement. Les instituteurs peuvent aussi en être dispensés, mais, dans ce cas, ils doivent payer leur remplaçant.

Le matériel scolaire est remis gratuitement aux élèves. La loi prescrit que, dans un délai de 3 ans, toute école ayant des enfants de 12 ans doit être pourvue d'un local de gymnastique et de salles de douches. Tous les exercices doivent être faits en habits de sport, qui sont fournis gratuitement par la commune à tous les élèves. Chaque école doit en outre disposer d'un terrain de sport qui sert en même temps à la jeunesse plus âgée.

Les élèves doivent changer leurs souliers à l'entrée de l'école contre des chaussures de maison, fournies par la commune.

L'enseignement de la couture et de la cuisine est obligatoire pour les filles, tandis que pour les garçons le « Slöjd » (bricolage et travaux simples de menuiserie) est introduit comme nouvelle matière d'enseignement.

L'Etat subsidie grandement les communes pour les installations exigées par la nouvelle loi.

*(D'après le Bulletin de la F. I. A. I.)*

### ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

Les cours de l'Ecole d'études sociales reprendront le 25 octobre prochain. Ils comprendront des cours de culture générale (la famille au point de vue social et juridique ; gestion financière du ménage ; médecine de l'enfance ; soins aux malades ; instruction civique, économie politique et nationale, etc.).

Pour faire choix d'une profession, les élèves s'inscrivent dans une des sections suivantes : a) assistantes sociales ; b) directrices d'établissements hospitaliers ; c) secrétaires d'institutions sociales, internationales ou secrétaires privées ; d) bibliothécaires-secrétaires.

Le diplôme de l'Ecole s'obtient après 4 semestres d'études théoriques, un stage pratique et un travail de diplôme. Il est prévu une

formation plus rapide dans les branches du secrétariat. Une école de laborantines est attachée à l'établissement.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat, 3, route de Malagnou, Genève.

## DIVERS

### REVUE DES IDÉES

... Peu de mots ont été aussi souillés et vidés de leur sens que ce mot « liberté ! ». Chaque despote le met aujourd'hui en tête de son programme et tyrannise en prétendant la défendre. Le dictionnaire Littré en donne, paraît-il, trente-neuf définitions différentes ; ces dernières années on a dû en ajouter quelques-unes d'inédites. Dans chaque pays, elle est autre, et se trouve placée ailleurs. Nulle part elle n'est absolue, elle ne peut pas l'être, car elle sera toujours partiellement comprimée par la présence des objets, des autres hommes et des organismes qu'ils ont dû instituer pour pouvoir vivre en commun. Le mot liberté exprime à la fois une négation : le désir de voir supprimer une contrainte générale, et une aspiration : celle qu'a chaque être de pouvoir se développer selon les lois qui lui sont propres. La plupart des hommes en restent au côté négatif, ils veulent seulement se débarrasser des entraves et faire, sans se soucier d'autrui, ce qu'ils ne lui permettraient pas de faire. Bien peu se doutent du côté positif de la liberté, qui est une obligation morale et établit un lien entre leur propre épanouissement et le bien de la communauté où ils se trouvent, tant que celle-ci les laisse vivre et ne les écrase pas.

La démocratie est un régime optimiste qui fait confiance aux hommes ; elle espère que l'homme sera capable de se commander à lui-même en donnant un sens utile à sa vie. Elle essaye donc de régler la vie commune avec un minimum de contrainte. Mais s'il y a abus de la liberté, par les citoyens ou par les groupes, cet abus sape le régime qui dégénère, fonctionne de plus en plus mal et finit par devenir anarchique. Or en démocratie, l'homme est tenté d'abuser de sa liberté dès qu'il ne complète pas les faibles contraintes de la vie en commun par une *discipline intérieure* beaucoup plus sévère, dictée à la fois par le respect d'autrui et par l'obéissance aux buts positifs qu'il devrait sentir en lui. Seule cette discipline lui donnera la vraie *liberté intérieure* : celle de faire ce qu'il reconnaîtra juste devant sa conscience. Autrement, s'il ne sait se gouverner, ni surtout dans quel sens se gouverner ; si, ne voulant que jouir et dominer, il méconnaît ses devoirs et outrepassé ses droits, alors l'individu devient le destructeur de la communauté et ne mérite plus la liberté dont il a abusé. N'ayant pu se commander, il devra obéir à une contrainte extérieure plus forte. C'est là le système appliqué dans les Etats autoritaires, foncièrement pessimistes de conception, qui traitent les hommes en enfants qui ne savent pas se conduire eux-

mêmes, et leur dictent tous leurs actes. L'absence d'une liberté disciplinée a abouti à une dure discipline sans liberté, des hommes libres sont redevenus esclaves. Telle est la fin qui menace partout les démocraties où les citoyens n'ont pas su rester à la hauteur des idées qu'ils proclamaient.

P. T. Lux (*Un Suisse ne reconnaît plus son pays*).

### QUE PENSER DE LA GRAPHOLOGIE ?

*Cette étude nous fut envoyée il y a tantôt 9 mois déjà. Elle faisait suite à un compte rendu, paru dans l'Éducateur du 23 octobre dernier, d'une conférence donnée en section de Lausanne sur « le diagnostic de la dégénérescence par l'empreinte digitale ». Nous nous excusons de ce que, faute de place, nous n'ayons pu la publier plus tôt ; le sujet est d'ailleurs encore de toute actualité.* (Réd.)

« La chiromancie et la graphologie, dit le compte rendu de l'Éducateur, sont le domaine presque exclusif des voyants et des diseuses de bonne aventure. »

Voire, dirait Rabelais ! A mon sens le diagnostic par l'empreinte digitale est à la chiromancie ce que la graphologie scientifique est à la graphologie des diseuses de bonne aventure.

Plus ancienne qu'on ne le suppose, la graphologie fut pressentie par C. Baldi qui, en 1622, écrivit son « Traité des lettres missives ». Lavater, Goethe et d'autres célébrités s'en occupèrent, mais n'écrivirent rien à ce sujet. H. Michon en 1875 en posa les bases, partant de l'étude du graphisme dans son ensemble, des traits, de leurs formes, de leurs directions, sans s'occuper du contexte. Crépieux-Jamin le continua, perfectionnant, rectifiant à la suite de nombreuses observations et expériences l'œuvre commencée.

Une pléiade de docteurs, dont Joire, Carton, Valade, Barillot, pour n'en citer que quelques-uns, firent sur la graphologie de nombreuses recherches et trouvèrent quantité de renseignements relatifs à son utilisation comme aide pour le médecin, soit dans la recherche du diagnostic, soit comme contrôle complémentaire du traitement ; ils firent accomplir de grands progrès à cette science qui n'a rien de commun avec les vaticinations de la confrérie des voyantes « extra-lucides ».

Chez nous, citons G.-E. Magnat dont « Curieux » publia certaines études intéressantes, le D<sup>r</sup> Boven, le psychiatre bien connu, Mme N. Loeffler-Delachaux, de Rolle, dont le remarquable ouvrage, *Le mécanisme de l'intelligence vu par l'expérience graphologique* (Attinger, édit.), admirablement documenté, fournit des observations et des conclusions précieuses tant pour la graphologie que pour la psychographie et la psychologie.

Tous ces travaux écrits à propos de graphologie scientifique prouvent, malgré certaines divergences fort légères, que l'étude de



l'écriture donne par interprétation scientifique la clé du caractère, du tempérament et permet par une observation régulière d'en suivre et d'en contrôler les fluctuations avec, toutes proportions gardées, autant de précision que la feuille de température permet de suivre les phases d'une maladie.

Je ne veux point prétendre les méthodes graphologiques parfaites. Qu'y a-t-il, à l'heure actuelle, de parfait, de fini ? Tout n'est-il pas en évolution ? Chaque jour apporte de nouveaux problèmes à résoudre, et de nouvelles méthodes sont créées chaque jour pour en trouver la solution. Il en est ainsi de la graphologie.

Mon but n'est pas de la faire passer pour une science infaillible, non, mais je crois, et bien d'autres avec moi, qu'elle est, à l'heure actuelle, malgré ses imperfections, un des seuls moyens de déceler le caractère humain, et éventuellement de découvrir certaines maladies à leur début. Je citerai un exemple vécu parmi plusieurs : Un ami me présente un cahier de son neveu. Je l'examine. Il y a quelque chose d'anormal dans la vue. Le faire voir au plus tôt par un spécialiste. Quelques jours après, l'oculiste diagnostique un début de paralysie de l'œil droit. Sans l'examen graphologique, personne ne se serait douté de rien, l'enfant portant déjà des lunettes.

J'ai été assez long à convaincre. Je ne croyais pas possible ces révélations par l'écriture. Je les ai étudiées et constate encore que, très souvent, quand on a suffisamment de documents convenables, on peut arriver à 80 %, 90 % et même jusqu'à 95 % de justesse. Sur un seul document même, on peut trouver bien des renseignements utiles.

Si l'analyse graphologique est une fumisterie comme beaucoup ont l'air de le croire, pourquoi nombre de maisons de commerce et d'administrations l'utilisent-elles pour le choix de leur personnel ? Pourquoi les Instituts psychotechniques l'utilisent-ils également ?

Il est bien entendu que je ne veux point entamer de polémique au sujet de la graphologie. Je désire simplement faire remarquer qu'elle n'est pas ce qu'on pense généralement. Elle peut rendre d'immenses services à la psychologie en devenant, si elle ne l'est déjà, l'appareil radiographique pour l'étude de l'être humain au point de vue psychique.

Une dernière remarque. Partisans du diagnostic par l'empreinte digitale, partisans de la graphologie, n'oubliez point que, pour arriver à quelque chose, il faut des années de travail soutenu, car l'interprétation des signes de dégénérescence, tout comme l'étude des caractéristiques de l'écriture, n'est pas une sinécure.

« Ceux qui prétendent connaître la graphologie avant d'avoir derrière eux vingt ou trente années d'études suivies et d'observations journalières ne prouvent que leur incompréhension », dit M<sup>me</sup> Loeffler-Delachaux. (*Le mécanisme de l'intelligence*). E. MAULAZ.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### L'OPINION D'UN SAVANT : NICOLA PENDE

On l'a souvent dit : le progrès des décades à venir, dans le domaine de l'école, ce sera l'individualisation de l'enseignement. Non qu'il faille sous-estimer le rôle de l'éducation en commun. Bien loin de là. Elle est indispensable. Tout ce qui, dans l'être humain, se nomme « fonctions de relations » — à partir de l'exercice des sens, jusqu'à l'acquisition du langage et des « schèmes intellectuels » (pour employer les termes de M. Jean Piaget) et jusqu'à la morale elle-même — est acquis par le contact quotidien et prolongé avec le prochain. L'enfant unique et celui qui est élevé à part des autres deviennent bien vite insupportables.

L'individualisation, telle que l'entend la psychologie, consiste en ceci : tenir compte des aptitudes dominantes du jeune être, développer ses virtualités cachées, prêtes à entrer en action. Sans doute le fait-on déjà dans une grande mesure. Les pédagogues ne sont plus très nombreux qui insistent pour pousser surtout les côtés faibles et exiger là une discipline intensive de l'intellect, mais discipline imposée du dehors, sans se demander si l'ennui ne créera pas la passivité ou la révolte et si l'insuccès ne provoquera pas des « complexes d'infériorité ». John Dewey et le Dr O. Decroly nous ont habitués à lier les idées d'intérêt et d'effort fructueux. Mais enfin, il faut en convenir, nous individualisons encore empiriquement, par intuition, et le piège consiste à prendre des caprices, lubies, ou modes momentanés pour l'intérêt véritable. L'avenir appartient au diagnostic scientifique des tempéraments.

Un des hommes qui ont le plus poussé cette étude des tempéraments physiologiques avec leur répercussion sur le type psychologique, c'est le Dr Nicola Pende, de Gênes. Il s'intitule lui-même « biotypologue ». La biotypologie est la science des biotypes, des « marques » (au sens de : marques de fabrique imprimées) de la vie, celles qui caractérisent les êtres. Le système moteur du grand sympathique, le système frénateur du para-sympathique, le jeu des hormones sécrétés par les glandes endocrines, voilà ce qui intéresse le Dr Nicola Pende.

La renommée du savant italien lui a valu d'être nommé au sénat de Rome. Et c'est ainsi qu'à propos d'une discussion sur la réforme des écoles moyennes, la haute Assemblée de la ville éternelle a entendu, le 20 mars 1937, un discours d'une tenue vraiment scientifique sur les devoirs de l'école rénovée à l'égard de l'enfant. Nous nous représentons volontiers l'école fasciste comme nivellatrice des individualités. Il est plutôt paradoxal d'entendre proclamer à Rome même ce nouvel évangile : « Individualisez ! »

C'est à *L'Educatore* de Lugano <sup>1</sup> — notre excellent confrère de la Suisse italienne — que nous voudrions emprunter quelques paragraphes du discours du sénateur Dr Nicola Pende.

« Le principe fondamental qui doit, à mon avis, pénétrer comme un courant impétueux d'air frais et balsamique par les fenêtres largement ouvertes de l'école, c'est le principe du respect de la connaissance du développement total et harmonique du facteur « humain » — et ceci à tous les degrés de l'école ; — j'appelle : facteur « humain », l'unité vivante psychophysique indivisible : l'« individualité » (l'étymologie est la même) de l'écolier. Ces traits individuels méritent d'être précisés, corrigés s'il y a lieu, normalisés en cas de déficiences corporelles, morales et intellectuelles ; valorisés aussi quant aux capacités productives innées et professionnelles, orientés et préparés, théoriquement et techniquement. » Le bien de l'individu et le bien de l'Etat sont ici étroitement impliqués : la vie productive de la Société dépend de la valeur de l'homme.

Il est inadmissible de négliger cette étude essentielle de l'individualité. « Combien d'erreurs n'a-t-elle pas provoqué, la classification purement scolaire des élèves, basée sur des examens finaux hâtifs, sur ce système pitoyable des examens de maturité passés devant des professeurs venus d'autres écoles et qui ignorent tout de la personnalité du candidat ! Ces erreurs de jugement, extrêmement fréquentes, où ceux qui ont été les plus mauvais élèves réussissent dans la vie et où les élèves brillants se révèlent médiocres dans la vie productive, ces erreurs pourraient être bien souvent évitées si, au diagnostic scolaire, on voulait bien associer un diagnostic personnel, fait avec l'intime collaboration du médecin psychophysiologiste et biotypologue. »

L'étude biotypologique devra permettre également de revoir les programmes scolaires. Un paradoxe devra disparaître de l'école : En effet, à l'époque prépubère, l'enfant manifeste avant tout des intérêts musculaires et concrets ; la réalité objective extérieure le captive. Si l'on voulait bien respecter l'orthogénèse physique et psychique, on réserverait à cet âge l'étude des sciences naturelles, de la géographie, des langues vivantes saisies de façon concrète. Au lieu de cela, on impose « des disciplines qui requièrent des efforts d'analyse abstraite de l'intellect » ! Et quand arrive enfin l'âge où l'analyse intéresse naturellement la majorité des écoliers, on impose à ceux-ci des programmes pléthoriques « qui coulent sur la pensée des élèves comme l'eau sur la pierre polie et ne réussissent même pas à la baigner, à la pénétrer ».

Cette façon de faire est anti-biologique ; plus : elle est anti-

<sup>1</sup> N° 8, août 1938, p. 209.

humaine. Elle ne respecte pas le facteur « humain ». Dès lors, ce respect apparaît comme indispensable pour une orientation technique et professionnelle conforme à la raison. Celle-ci apparaît comme nécessaire surtout à l'école rurale.

« Je demande donc à l'Etat, en faveur de cette masse considérable de fils d'agriculteurs (plus de 50 pour cent, selon l'avis de directeurs expérimentés des écoles primaires), pour qui — les faits le démontrent — l'intérêt majeur se porte sur l'école pratique du travail et non sur des connaissances d'ordre intellectuel pur, qu'on substitue à l'instruction primaire théorique un ensemble de cours obligatoires d'apprentissage au travail agricole, de façon à lier toujours davantage les fils d'agriculteurs au travail de la terre, de les orienter de ce côté et de les détourner ainsi de l'attraction de la vie des villes. » — Je demande « d'accorder toute l'importance qu'ils méritent au travail de la main, à la formation et à la pratique du travail manuel associé et coordonné à l'instruction intellectuelle. »

Un des collègues du Dr Nicola Pende avait dit : « Il est nécessaire de tirer l'écolier de ses bâillements et de le conduire au soleil de la vie. » Ce qui revient à dire : « Il ne faut pas s'occuper seulement à former l'intelligence et les catégories intellectuelles pures, mais éduquer l'homme intégral, grâce à l'instruction et à la pratique empirique, effective, naturelle du travail des mains... » (Souligné dans le texte.) Cette pratique, une fois adoptée par l'école, « constituera pour elle un moyen de valeur incalculable pour élever les futurs citoyens aux points de vue moral et social, pour leur donner une formation complète, pour les préparer politiquement et pratiquement ».

L'orateur souligne ici la valeur de rapprochement social qu'entraîne le travail manuel. Il permet, dit-il, aux futurs intellectuels, « de se rapprocher des autres dans un esprit altruiste, de saine camaraderie, de fraternité et de compréhension humaines, sans aucun sentiment faux de vanité ou d'appartenance à une catégorie sociale plus haute » ; de connaître et d'apprécier « l'humble travailleur des bras et l'artisan intelligent ».

Le travail manuel est, en outre, « la source irremplaçable de connaissances et d'idées vraiment claires et précises sur les propriétés et les lois du monde physique, à quoi vient s'ajouter une source d'exquise et profonde humanité. Inciter les enfants et les jeunes gens à labourer, à bêcher, à cultiver la terre, à manier la lime, le marteau, le tour, en intime communion de genre de vie, quelque temps qu'il fasse, comme les véritables travailleurs des bras, cela signifie : éduquer harmonieusement les muscles, le cœur et le cerveau ».

Quant à l'orientation professionnelle, un des moindres mérites du labeur manuel ne sera pas de détourner certains jeunes des

activités intellectuelles où ils feront toujours figure de déracinés. « Bien des élèves des écoles classiques, scientifiques ou commerciales découvriront dans la pratique du travail manuel des aptitudes propres qui orienteront leurs activités vers une vie productive autre que celle qu'ils avaient choisie d'abord, les détournant de l'engrenage qui aurait fait d'eux des professionnels médiocres, au lieu d'excellents agriculteurs, d'intelligents artisans, d'habiles mécaniciens. »

Je n'ai pu reproduire ici que de brefs extraits des six colonnes de texte qu'avec raison *L'Éducateur* consacre au discours du Dr Nicola Pende. Ceux qui reçoivent *L'Éducateur* voudront lire le texte en entier. J'en ai tiré ce qui m'a paru essentiel. N'est-il pas encourageant de constater qu'un peu partout — même dans l'Italie de M. Mussolini — on vise à respecter la totalité de l'être, chez l'enfant, à rapprocher l'homme futur de la terre, et à le mettre en mesure de découvrir dans ses aptitudes dominantes sa véritable vocation ?

Ad. F.

### L'ÉCOLE ET LA NATURE      LES MOUCHES (suite)

La larve sortie de l'œuf passe par trois stades, séparés par deux mues. Arrivée à son complet développement (en 6 à 8 jours) elle s'immobilise, s'ovalise, et, sous sa peau brunie et durcie, se produit la métamorphose, le stade nymphal. Ce petit tonnelet brun que connaissent bien les pêcheurs est la pupe. Ouvrez-le, vous n'y trouverez qu'une bouillie blanche, parce que vous aurez déchiré la mince peau nymphale. Plus tard, quand la pupe est noirâtre, elle protège l'adulte en formation, encore mou et incolore. A la fin, se produit la rupture de la coque et une ouverture en couvercle : l'éclosion de l'adulte. Que se passe-t-il dans la pupe ?

On a pratiqué des coupes microscopiques sérieuses dans tous les sens, suivi le sort de chaque organe d'heure en heure, quand il le fallait. Voici schématiquement les conclusions de ces délicats travaux : La larve possède dans différentes régions de son corps des amas de cellules arrondis, les disques imaginaires. (de imago = adulte).

Ce sont des tissus de l'adulte « en attente », comme si leur développement était empêché, tant que se nourrit la larve. Dans la pupe, ces disques entrent en activité, on voit alors qu'ils étaient des embryons d'antennes, d'yeux, de pattes, d'ailes. Pour le reste des organes, tout ce qui était particulier à la larve est détruit, digéré par des cellules du sang, comme sont résorbés, chez nous, les tissus blessés ; tout ce qui n'était pas trop spécialisé est « retapé », modifié, arrangé pour servir à l'adulte.

La bouillie blanche des pupes claires est formée de cellules du sang bourrées de substances larvaires englobées et de graisses qui

servent à la reconstitution des organes rénovés ou nouveaux. On s'explique ainsi l'immobilité des nymphes, leurs muscles sont littéralement mis en bouillie et refaits *de novo*.

Que la larve vienne à manquer de nourriture, elle accumulera moins de réserves, et, si la métamorphose a lieu quand même, donnera une mouche plus ou moins naine. De là proviennent les différences de taille des adultes d'une même espèce. (Les insectes adultes ne grandissent jamais.)

Le stade nymphal dure de 3 à 20 jours selon les cas.

Pendant la belle saison, les générations se succèdent sans arrêt (une par mois pour les mouches à viande). A l'automne, les conditions d'existence étant moins favorables, les mouches qui ne sont pas tuées par les épidémies passent l'hiver dans un abri, généralement à l'état adulte, mais aussi sous forme de larve ayant achevé son développement ou comme pupes. Au laboratoire on supprime cette période de vie latente par un équilibre convenable des conditions de chaleur, d'humidité, de nutrition et d'aération des élevages.

#### L'adulte ou imago.

La mouche éclore reste plusieurs jours sans pondre, ses ovaires ne sont pas encore mûrs. Elle se nourrit en léchant des substances très diverses. Il semble que les mouches à viande sont attirées de loin par l'odeur des cadavres. Les pattes des mouches sont en outre munies d'organes sensibles aux excitations chimiques ; des organes analogues se trouvent sur la trompe.

Souvent, dans les pièces, les mouches, les *Fannia* surtout, tracent des arabesques, montent, descendent, exécutent des changements de direction et des bonds instantanés. Il paraît que ces « danses aériennes » des mâles ont pour but d'attendre les femelles.

C'est grâce à de puissants muscles thoraciques, à contractions rapides, que les mouches se déplacent avec cette étonnante célérité. Chaque battement d'aile s'achève en moins de  $\frac{1}{1000}$ <sup>e</sup> de seconde. Chez la mouche domestique, qui pèse 12 milligrammes, les ailes battent 160 fois à la seconde. Faible densité, vibrations rapides expliquent cette promptitude de déplacement. Je signale encore à ce sujet que le bourdonnement des insectes n'est pas dû aux mouvements des ailes mais aux vibrations de leur thorax sous l'influence des muscles alaires.

#### Prédateurs, parasites et maladies des mouches.

La pullulation des mouches est limitée par les animaux qui s'en nourrissent : par les oiseaux insectivores, les crapauds, les araignées. Elle est encore mieux enrayée par ses parasites : petits hyménoptères pondant leurs œufs dans les asticots ou les pupes et

dont les larves s'accroissent au détriment des tissus de l'hôte qui en meurt. Mais les mouches ne sont vraiment décimées que par leurs maladies. La plus connue est celle que provoque un champignon dont les filaments envahissent le corps de l'insecte : *Empusa muscae*.

A l'automne, les mouches malades se traînent de plus en plus lentement vers les fenêtres, attirées par la lumière, et y crèvent en masse. Laisse-t-on sur place leurs cadavres, on les voit se couvrir d'un feutrage blanchâtre, formé par les filaments porteurs de spores de propagation. Quelques rares individus échappent à l'épidémie, hivernent et assurent le maintien de l'espèce. E. D.

### POUR LES PETITS... UN PEU D'ÉLOCUTION

Ils n'ont pas la prétention d'être nouveaux ; ils sont tout bonnement simples... et on ne pense pas toujours aux choses simples.

1. *Donner un mot et faire composer une phrase avec ce mot.*
  - a) le même mot pour tous les enfants ;
  - b) un mot par colonne ;
  - c) un mot particulier à chaque enfant.

On peut donner deux ou trois mots à faire entrer dans la même phrase.

2. *Jeu de rime.*

Donner un mot et demander un autre mot de même terminaison.

- a) même son ;
- b) même orthographe.

3. *Mots en enfilade.*

Ex. René — *nénuphar* — *pharmaceutique* — *querelle*...

4. *Dissertation sur un sujet donné.*

- a) imagination (si tu étais un petit garçon, une petite fille — Que feras-tu quand tu seras grand ? — Si tu avais 1 fr. dans la main...) ;
- b) observation (à la boulangerie — les douches — l'entrée à l'école...)

5. *Conversation entre deux ou plusieurs enfants.*

- a) sujet libre ;
- b) sujet donné (chez le dentiste — chez la couturière — dans un magasin...)

6. *Mots associés.*

Donner un mot et demander aux enfants d'en donner d'autres s'y rapportant.

Ex. : l'eau : des poissons — un bateau — le pêcheur — limpide — couler...

7. *Acquisition d'un mot par le geste.*

8. *Compte rendu d'une lecture.*

- a) faite individuellement ;

b) faite par un élève ou la maîtresse.

9. *Description d'une scène qui se passe sous les yeux de l'enfant.*

10. *Description d'un tableau.*

a) description simple ;

b) un enfant décrit aux autres, qui ont les yeux fermés, puis un de ceux-là décrit à son tour ;

c) pour finir : ex. d'imagination : faire dire aux enfants ce qui ne se voit pas (ce qui s'est passé — ce qui se passera...)

11. *Recherche de mots.*

a) verbes

b) noms

c) adjectifs

d .....	c .....	c .....
o .....	h .....	l .....
r .....	a .....	a .....
m .....	i .....	i .....
i .....	s .....	r .....
r .....	e .....	

12. *Charades*

rat ... eau ; lit ... nos ... lait ... homme ; .....

On peut varier à l'infini ces exercices ; les enfants les aiment et y apportent beaucoup d'intérêt. Marg. PERRENOUD.

### NOTES SUR L'ENFANT ET LA MUSIQUE

(Citations tirées de l'ouvrage « Education musicale de l'Enfance, de Maurice Chevais et communiquées par F. M.)

...il nous semble ...impossible de concevoir deux catégories d'enfants : les attentifs et les inattentifs, en matière d'entraînement musical, sans porter d'abord nos regards vers la pédagogie du maître. Sa part de responsabilité est grande, en effet, s'il y a un grand nombre d'enfants à rappeler à l'ordre, à l'heure de la leçon de musique.

Est-il vrai que la distraction est plus grande aujourd'hui qu'autrefois ? On peut croire d'abord que nos yeux d'aujourd'hui ne voient plus comme ceux d'hier. Mais on peut aussi parfois produire des preuves apparentes d'une diminution d'attention. Ne serait-il pas plus juste de dire que le nombre des choses attrayantes s'est accru, que l'esprit de l'enfant se porte sur des nouveautés, sur les inventions modernes ?

Mais si les goûts des enfants et les objets sur lesquels porte leur attention varient sans cesse et surtout en un siècle d'inventions dont les répercussions sont très vastes et très populaires, on ne peut conclure à une décadence de l'esprit, ni même de la volonté, mais plutôt à une trop lente adaptation de la pédagogie à l'évolution de ces goûts de l'enfance.

...il nous est arrivé souvent de consulter les élèves dont l'activité



musicale laissait à désirer pendant la leçon et d'entendre dire, par des enfants qui savaient s'intéresser à d'autres enseignements : j'aime la musique (je l'aime beaucoup, nous a-t-on dit aussi), j'aime entendre chanter, j'ai des préférences pour telles œuvres, mais je n'aime pas l'étude musicale.

Parfois, la raison de ce dire pouvait se justifier par des faits de circonstance : caractère du maître, aridité de son enseignement, rupture de sympathie, moyens pédagogiques... Et le nombre de ces déclarations est en effet beaucoup plus faible quand le maître est un animateur sachant conduire une véritable éducation musicale, vivante et joyeuse.

Mais nous avons pu nous rendre compte aussi que certains élèves s'éloignent des études musicales même quand elles leur semblent faciles et agréables, tout simplement parce que leur propre activité musicale leur apporte moins de joies, d'émotions, que la musique entendue.

.....  
*Commentaires des résultats d'une enquête sur la sensibilité musicale des élèves ; il s'agissait d'appliquer à des œuvres entendues certaines épithètes choisies dans une liste donnée :*

...De très bonnes élèves ont commis de graves erreurs et le contraire s'est produit.

Il est des élèves douées musicalement qui sont en retard dans leurs études musicales et qui peuvent se révéler musiciennes lorsqu'il faut seulement apprécier une œuvre.

Il est des élèves très intelligentes qui, quoique faibles en musique, découvrent très vite les intentions des auteurs...

Il est au contraire des élèves musiciennes qui manquent d'imagination et savent mieux lire la musique que l'analyser.

Avec les garçons... le pourcentage des bonnes réponses est un peu supérieur, mais la distribution des épithètes est curieusement analogue à celle des jeunes filles.

---

### TEXTE LITTÉRAIRE    **La mouche.**

J'avais une nouvelle amie. C'était une mouche. Une toute petite mouche propre, fine, vive et confiante. Dès que le poêle était allumé, elle sortait de sa cachette et faisait entendre sa musique. Elle volait de ma tête à mes mains ou bien elle tournait sans se lasser autour de la lampe. Mais c'était surtout pendant le repas qu'elle me tenait compagnie. Elle franchissait le verre d'eau, escaladait le pain et se tenait en équilibre sur les pointes de la fourchette. Son dîner fini, elle lissait longuement ses ailes, frottait ses pattes avec soin et se tenait tranquille sur le livre que je lisais ou sur la page que j'écrivais.

M. AUDOUX.

# L'ÉCOLE LEMANIA

**PREVOIT**  
tous les cas

LAUSANNE

**PRÉPARE**  
à tous les examens

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

## CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT



*Prêts hypothécaires et sur nantissement*

*Dépôts d'épargne*

*Emission d'obligations foncières*

*Garde et gérance de titres*

*Location de coffres-forts (Safes)*

## L'ALLEMAND

garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

**K**  
**ROCHER**  
Rue du Pont 7  
Lausanne

**A PRÉPARÉ POUR VOUS**

en vue de la saison froide

un choix

des plus intéressants & variés en

**VÊTEMENTS & PARDESSUS**  
**POUR MESSIEURS & JEUNES GENS**

## ECOLES NORMALES

Un cours préparatoire à l'examen d'admission 1939 aura lieu tous les mercredis et samedis après-midi dès le 5 octobre, organisé par le

### **COLLÈGE PIERRE VIRET**

Professeurs expérimentés et très au courant des exigences.

Demandez prospectus détaillé à la direction du C.P.V.

3, Chemin des Cèdres, Lausanne.



on ne dit plus  
... je désire un crayon  
on dit: je veux un  
**Caran d'Ache**  
LES CRAYONS SUISSES DE QUALITÉ

DEPUIS 25 ANS NOTRE PRODUIT NATUREL  
S'UTILISE POUR TOUTE SALADÉ



# Citrovin

La marque de confiance de la ménagère suisse

**COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffre **T P 28838 L**, à **Publicitas, Lausanne.**

**Prêts** sans caution, rapides, discrets, aux membres du corps enseignant. Rembours.: 12 à 24 mois. Références 1<sup>er</sup> ordre. Va sur place. Timbre-réponse. **Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33 633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

**L'EGOLE  
LEMANIA**

**PREVOIT** tous les cas      **LAUSANNE**      **PREPARE** à tous les examens

Quoi qu'on en dise...  
« l'habit fait l'homme »

Songez donc à l'assurance, mêlée de satisfaction que donne un **vêtement** du bon tailleur...

**KOCHER**  
Rue du Pont 7  
Lausanne

CONFECTION - MESURE - CHEMISERIE

**COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.  
Ecrire sous chiffre T P 28838 L, à Publicitas, Lausanne.

# CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

## CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

- 
- Prêts hypothécaires et sur nantissement*
- Dépôts d'épargne*
- Emission d'obligations foncières*
- Garde et gérance de titres*
- Location de coffres-forts (Safes)*